

Direction des voies navigables

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE

Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial

Tél. : 02 99 84 47 70

Courriel : vn-usagers@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances

N° : AC 2020-02-09

Rennes, le 02/09/2020

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 13 septembre 2019 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

Considérant que des travaux de restauration du chemin de halage, biefs 21 et 22 doivent être réalisés du 07/09/2020 au 02/10/2020 ;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, bief de Rudet (PK 45,280- La Garenne) jusqu'à la maison éclusière de Trébihan (PK49,341) est interdit à tous les usagers.

Du 07 septembre au 02 octobre 2020

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise EIFFAGE.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Languidic.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable



Véronique VÉRON





**Travaux sur chemin de halage
du 7 septembre au 2 octobre**

la Garenne

Trébihan

Penquesten, Kerlino I'huell, Fetan er Guin, Kerentarff, Kergourio-Penkestien, le Rongead, Kerhollo, Kerlino I'huell, Kerlunec, Kerlunec Coët Conan, Poulgouc, Kergallo, Bot er Préost, D 102, Kerlutune, Ty Neüé, le Rudet, Stang en Nobarh, Calzat, Craninen, Poulic, Kervasquib, Neryennic, Villeneuve St-Maur, Kerne, Kermelan Pelleno, Kerguyonvarh, Kerdestang, Kerhouarh Izel, Kernün, Cosquéric, Stang er Guénic, Keryvon, Porho, Kerdréan, yarnic, 1 : 34 110, 500 m



Écl.

Pont Neuf

Kergourio-Penkesten

Kerentarff

D 102

Kerlen

le Rongeau

Coët Pér

la Garenne

Mané er Ven

le Bois de la

ille 1 : 17 055

Kerlutton

500 m
le Moulin

D 102